

M. Bechon
50, rue de Bures
78630 Orgeval

Contribution au débat public d'un citoyen résidant non loin des RD154, A13 et RD113

Objet : Raccordement Francilienne – RD 154

1) Préliminaires

- la contribution est celle d'un citoyen résidant non loin des RD 154 , A13 et RD 113 et constatant la croissance rapide du débit sur ces axes , en particulier sur la RD 154 , cette dernière liée évidemment à la mise en service du nouveau pont de Triel
- le cadre global dans lequel s'inscrit cette réflexion est celui de la durée et de la globalité : durée qui peut être de une ou deux générations sans que nous trouvions cela choquant (à tout prendre cela fait déjà 45 ans que le problème est posé ..)
, globalité tant il nous semble qu'il est dérisoire de parler , comme en matière d'hydraulique (et la circulation automobile est un problème d'hydraulique) , de flux dans un secteur trop limité , sans tenter de voir la globalité du sujet (ici , c'est clairement , et au moins , le bouclage de la Francilienne , et non seulement son raccordement , qui devrait être le champ de réflexion) ; nous pensons que la méthode des « petits pas », institutionnalisée en tant que système de « pilotage » des citoyens , est déraisonnable , ne s'inscrit pas dans la philosophie du développement durable , n'aide pas à la formation et l'information des dits citoyens et finalement dessert la notion de Politique dans ce qu'elle a de plus noble .
- il est fait l'hypothèse que l'automobile , en tant qu'outil de circulation , n'aura pas disparu en 2020 , comme l'a indiqué un intervenant lors de la réunion ; malheureusement d'ailleurs - car cette hypothèse est séduisante - nous pensons que la circulation ne fera que croître même si des nécessaires systèmes de transport en commun sont créés .
- la réunion citée dans le texte est celle d'Orgeval du 28 avril

2) Quelques commentaires déjà faits et questions

Ci après quelques remarques fréquentes sur le projet et commentaires :

- il s'agit d'un raccordement à l'A 13 et non d'un bouclage de la Francilienne ; autrement dit , le flux arrivant sur l'A 13 aura à se débrouiller pour s'évacuer . C'est la méthode dite des « petits pas » évoquée plus haut .

- la question de la pollution chimique a fait l'objet d'échanges passionnés ; nous avons compris que , par sa nature même , cette pollution ne permet pas de privilégier un tracé par rapport à un autre .
Par contre , il nous paraît important , et nous demandons que cela soit fait , de comparer le niveau de pollution chimique moyen des divers tracés envisagés au niveau de pollution chimique actuel puis futur , dans l'hypothèse où aucun tracé ne serait retenu , c'est à dire dans l'hypothèse , émise par certains , de l'inutilité de ce raccordement .
- la question de la pollution sonore n'a été que peu évoquée , du moins lors de la réunion . Nous pensons qu'elle est essentielle car spécifique ; en particulier les « riverains » des A13, RD 113 , RD 154 y sont particulièrement sensibles
L'accroissement du débit sur l'A 13 dans les deux sens (indépendamment du point de raccordement Francilienne / A13) nous paraît inexorable ; nous considérons ici la partie de l'A13 à partir du point de jonction A13 / A 14 et en direction de Rouen .
Cet accroissement est d'ailleurs explicitement prévu dans le dossier , conduisant, à notre point de vue , à l'élargissement de l'A13 , donc à l'accroissement de la pollution sonore si rien n'est fait .On notera aussi que dans le cas de la variante violet , un flux important revient immédiatement sur l'A13 en direction d'Orgeval .
Notre conviction est qu'il faut , ne serait ce que sous cet aspect au moins , recouvrir ou enterrer l'A13 sur toute la section allant de Novotel jusqu'à la station Morainvillers ; nous reviendrons plus loin sur ce point.

3)Francilienne , RD 154 et liaison Pont d'Achères /Pont de Triel

C'est bien cette problématique Francilienne / RD 154 / Deux Ponts , qui nous interpelle et qui conduit aux remarques question ci après :

- le document Cndp est muet sur les débits empruntant la RD 154 dans les diverses hypothèses de tracé ; **nous demandons à être éclairé sur ce mutisme** , et s'il y a eu oubli , à le rectifier en donnant les valeurs (qui sont , vous en conviendrez , utiles pour un riverain de cet axe)
- la lecture attentive du document Cndp montre qu'au delà du projet des divers tracés de la Francilienne , se cache un autre projet qui est celui que nous appellerons Projet des Deux Ponts (Pont de Triel et Pont d'Achères) .
Le Pont d'Achères existe dans une des variantes (variante verte) , mais il est indiqué que de toute façon, même si cette variante n'est pas retenue , il y aura un pont construit à Achères , au même endroit , par la volonté du Conseil Général , et que ce pont sera connecté à celui de Triel dont il aura les mêmes caractéristiques de débit (au passage le fait qu'il y ait quelques centimètres , semble-t-il , de différence entre un pont autoroutier et un pont tel que celui de Triel qui ne porte pas ce qualificatif , nous paraît dérisoire) .
Nous demandons que les débits sur Pont de Triel et Rd 154 soient calculés avec l'hypothèse de l'existence d'un Pont d'Achères connecté à Pont de Triel , même pour les hypothèses de Francilienne ne comportant pas stricto sensu ce Pont d'Achères .

Une réponse du type « ce n'est pas moi , c'est un autre » nous paraîtrait relever du manque de respect envers les citoyens évoqué plus haut .

4) Conviction/ Proposition

- 4.1) Notre conviction est que quelque soit le projet de Francilienne retenu (et à fortiori si aucun ne l'est) , les débits sur la RD 154 , générés par le Projet des Deux Ponts ne feront que croître , rendant la vie le long de cet axe très difficile et faisant déboucher sur la RD113 des quantités de véhicules (y compris camions ?) incompatibles avec un développement harmonieux (et durable) , non seulement pour les riverains , mais également pour les Orgevalais .
Nous pensons donc que cette hypothèse devrait interpeller les municipalités concernées .
- 4.2) Notre proposition tient compte de tous les éléments agités , que l'on trouve éparpillés de ci de là , et qui trouvent leur place dans le cadre de l'idée suivante que nous demandons à CNDP d'analyser :

Etude d'une variante supplémentaire de la Francilienne , regroupant les Deux Ponts et rejoignant l'A13 par une liaison souterraine se raccordant vers la station de Morainvilliers .

L'A13 , dûment élargie entre ce point et Novotel , serait enterrée ou recouverte ; la RD 154 serait rendue à sa fonction de desserte locale . La couverture de l'A 13 permettrait de repenser différemment l'avenir de toute la zone allant de Morainvilliers au Novotel .

Nous ajoutons d'ailleurs que , même si cette variante(nommée 6) n'était pas considérée ou retenue , le raccordement à haut débit du Pont de Triel vers l'A 13 , par souterrain et le doublement et la couverture de cette dernière , resteraient une nécessité .

C'est en fonction de cette nécessité que nous pensons que la variante Francilienne par Pont Triel a un sens .